



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pharmaciens d'officine

Question écrite n° 591

Texte de la question

Mme Valérie Beauvais attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des pharmacies d'officine. Les pharmacies d'officine sont confrontées à d'importantes baisses de prix et de volumes des médicaments depuis plusieurs années ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences sur la situation économique de ces entreprises ainsi que sur les emplois qui en dépendent. Ce constat est d'autant regrettable que les pharmacies d'officine sont souvent le dernier poste avancé du système de santé dans le contexte d'intensification de la désertification médicale auquel est confronté le milieu rural. Les pharmaciens souhaitent donc l'instauration d'un contrat financier pluriannuel avec l'assurance maladie et l'État permettant à la profession de se réformer, le renforcement du rôle du pharmacien auprès des personnes âgées en ville mais également en EHPAD, le développement et la rémunération des actions de prévention et dépistage en officine, ainsi que la consolidation de la place du pharmacien dans l'observance et le bon usage du médicament. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre pour répondre aux attentes des pharmaciens d'officine.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 591

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 août 2017](#), page 4090

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)